



Arrêté du 30 juillet 2024 portant maintien dans l'emploi de sous-directeur à la Caisse des dépôts et consignations

Par arrêté du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations en date du 30 juillet 2024, Monsieur Pierrick FOURY, administrateur de l'Etat, est maintenu dans l'emploi de sous-directeur à la Caisse des dépôts et consignations à compter du 1^{er} octobre 2024, sur les fonctions de responsable du département de la gestion des personnels et de la transformation des outils RH de la direction des ressources humaines pour une durée d'un an.